



Faculté des sciences appliquées

FSA

AMCO2522 **Projet 2 : Architecture de l'édifice**

[30h] 4 crédits

Cette activité se déroule pendant le 1er semestre

Enseignant(s): Olivier Bourez
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 2ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

I. OBJECTIFS :

Simuler une pratique d'architecture dans l'établissement d'un projet d'un édifice sur base d'un programme donné et d'un site spécifique placé dans un processus historique.

Cette approche sera consolidée par l'apport d'un développement interstitiel parallèle ou intégré au projet lié à l'orientation "conception et composition "

L'objectif sera de développer une compréhension sur les forces induites d'un site et ses implications sur un programme et vice-versa. L'analyse historique et l'observation sensible et méthodique du site et du programme (phase d'appropriation) et l'établissement d'une orientation (phase d'engagement) guideront l'investigation des références, des ressources, des instruments et des échelles disponibles depuis la conception jusqu'à la réalisation complète du projet.

Le développement interstitiel aura pour objectif de placer la spécificité de la question "traces de l'histoire, analyses et méthodes architectoniques" dans un contexte global et d'assurer une interaction entre les cours théoriques et la pratique du projet.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

- Analyse et interprétation du programme
- Examen des archives liées au site
- Analyse historique et mise en situation contemporaine
- Compréhension du processus de mise en œuvre et de ses implications sur son devenir
- Analyse critique de l'adéquation d'un site et d'un programme
- Etablissement progressif des esquisses, avant projet et projet.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Ce projet demande une présence étudiants de 45h (tiers temps participatif).

Il est donné en relation avec l'atelier interstitiel AMCO 2374.

Prérequis : Projet 1

Autres crédits de l'activité dans les programmes

ARCH21	Première année du programme conduisant au grade d'ingénieur (4 crédits) civil architecte	Obligatoire
GC21	Première année du programme conduisant au grade d'ingénieur (4 crédits) civil des constructions	